

Réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale

PRESENTS :

Pour le Conseil de l'Action sociale :

Mme Vanbeneden M-C., présidente ;
MM. Bex P., Bocket J-M, Collart D., Gryspeert L., Janssens O., conseillers ;
Mme Denayer CI, Directrice Générale du CPAS.
Excusés : MM. Bagniet J., Gevers-Chabeau V., Wart O., conseillers.

Pour le Conseil communal :

M. Wart E., Bourgmestre-président ;
MM. Barridez P., Lemmens A., Lardinois M., Jenaux P., Echevins ;
Mme Vanbeneden M.-C., Présidente du CPAS ;
MM. Vanderzeypen D., Robbeets J.-P., Megali H., Art J.-L., Perin M., Mathelart A., Drapier L.,
Cuvelier P., Mabilie M., Vanhollebeke-Meurs N., Allart J.-J., Breton J., Davaux-Chartier J.,
Corbisier-Loriau M.-C., De Conciliis G., Conseillers communaux
M. Wallemacq B., Directeur général f.f. ;
Excusée : Mme Charlet C., Conseillère communale.

SEANCE PUBLIQUE

Le Président ouvre la séance à 19 heures 30

1^{er} OBJET. Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre Public d'Action sociale, ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activité du Centre Public d'Action sociale et de la commune – Prise d'acte

Conformément à l'art 26 bis §5 de la Loi Organique des CPAS, le comité de concertation Commune - CPAS, dans le cadre de l'examen du budget 2016, établit un rapport sur l'ensemble des synergies existantes ainsi qu'un rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités.

« Au-delà des collaborations bien ancrées depuis plusieurs années soulignons cette année :

- la désignation officielle d'un conseiller en prévention commun aux deux entités
- la désignation d'un assistant social du CPAS comme référent aîné.
- L'engagement de quatre bénéficiaires du CPAS au sein des services finances, cohésion sociale et travaux.

A l'initiative du CPAS et dans le cadre du plan « plan d'action préventive en matière d'énergie » une journée sur les économies d'énergie est planifiée le samedi 23 janvier 2016. Un tel événement n'est possible qu'avec la collaboration des différents services communaux et cpas :

communication, environnement, énergie, cohésion sociale, travaux. Un très beau partenariat où l'implication de chacun assurera le succès de cette journée.

Cette concertation nous permet également de définir pour 2016 une politique sociale conjointe dans le respect des missions spécifiques de chacun.

Aussi, dans le cadre du développement de notre magasin social, nous avons le projet de mettre en place des modules d'initiation à l'informatique et ce en partenariat avec le service de cohésion sociale.

Le CPAS est prêt à s'investir dans des projets communs tels que la gestion de logements et l'accueil à la petite enfance. En développant – les logements intergénérationnels, les logements accompagnés, la colocation et le co-accueil "

Le Conseil communal,

PREND ACTE

Du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre Public d'Action sociale, ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activité du Centre Public d'Action sociale et de la commune.

2^{ème} OBJET. Présentation de la note de politique générale portant sur le programme d'actions du CPAS pour l'exercice 2016 et budget 2016 - Prise d'acte

Madame la Présidente présente la note de politique générale portant sur le programme d'actions du CPAS pour l'exercice 2016 et budget 2016 :

"Le budget

Côté chiffres, notre budget s'élève à 1.851.886,51 € avec une part communale inchangée 675.000 €. En effet, le contexte financier actuel de la Commune lié

- à des dépenses de transfert vers les zones de secours,
- à une diminution des recettes communales liées au retard de versement des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques,

la pénalise fortement et celle-ci équilibre son budget en mobilisant la quasi-totalité de son fonds de réserve ordinaire.

En annexe du budget, les commentaires reflètent les différentes pistes explorées qui nous ont permis d'être à l'équilibre.

La situation financière actuelle ne nous permet pas de nous lancer dans des projets coûteux ...

Mais connaissez-vous l'allégorie du tailleur de pierre ? Ou l'art de transformer notre quotidien en formidables projets et optimiser ainsi les services vers nos bénéficiaires. Telle sera notre devise pour 2016.

« La version originale se résume ainsi. Lorsqu'on demande tour à tour à 3 tailleurs de pierre ce qu'ils font, le 1er répond nonchalamment: « je taille des pierres »; le 2e s'arrête à peine pour dire : « Je construis un mur car j'ai besoin d'argent » et le 3e, avec beaucoup de fierté, s'exclame: « Je suis à ériger une cathédrale ».

Le magasin social

Petit rappel, le magasin social repose sur un double objectif distinct mais complémentaire : satisfaire à des besoins de première nécessité et favoriser l'intégration socio-professionnelle d'un public peu qualifié.

Bien que le nombre de cartes « Pass » délivrées reste stable, le volume clientèle a quant à lui augmenté. Ce qui traduit bien les nouvelles initiatives mises en place en 2014 ; souvenez-vous « Solifood » et « Goods to give » qui nous ont permis un approvisionnement du magasin social répondant aux besoins de nos bénéficiaires.

Financièrement, la balance entre les dépenses et les recettes accuse un léger déficit lié à l'élargissement de la gamme de produits et à l'augmentation du volume clientèle car plus de besoins à couvrir, plus d'achats et plus de stock.

Ce déficit est largement compensé par les activités connexes que sont les meubles et les vêtements.

Quelles sont donc nos perspectives ?

Nous avons la volonté de continuer à développer notre magasin sur le long terme afin d'atteindre notre second objectif qui est la remise au travail de personnes peu qualifiées.

Les filières

La filière « meubles et vêtements » est accessible à l'ensemble de la population mais force est de constater que le volume clientèle est particulièrement faible faute d'assortiment correct et en raison d'une méconnaissance de nos services par le public.

Nous procéderons par étape.

La première étant de redéfinir l'espace de vente afin de le rendre plus attractif mais aussi de créer un lieu dédié à la lecture et à l'informatique. Pour ce faire, nous avons fait appel à un designer spécialisé dans le développement de magasin à caractère social.

La seconde étant de conclure de nouveaux partenariats afin de développer l'offre en matière de meubles, vêtements, livres, petites brocantes et ordinateurs. Nos partenaires seront :

- La « Ressourcerie du Val de Sambre » car elle est la source de notre approvisionnement puisqu'elle collecte les encombrants sur notre commune ainsi que sur d'autres communes du bassin de Charleroi ;
- L'asbl « Transform », une entreprise de formation par le travail du CPAS de Charleroi qui gère la fraction revalorisable des encombrants collectés par la Ressourcerie du Val de Sambre et où nous pourrions nous approvisionner en mobilier. Parallèlement, nous développerons également une filière upcycling.

« En gestion des déchets, la valorisation des déchets ou revalorisation est un ensemble de procédés par lesquels on transforme un déchet matériel ou un produit en apparence inutile en un nouveau matériau ou produit de qualité ou d'utilité supérieure. ...

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Upcycling> »

- « Oxfam », une ONG qui récupère auprès de la Communauté européenne les ordinateurs dont elle souhaite se débarrasser. Oxfam vérifie, initialise les ordinateurs afin de les remettre en vente à moindre prix. Oxfam est également actif dans les secteurs du textile, de la petite brocante, de la librairie. Ainsi sous forme de dépôt-vente, nous pourrions garantir un choix plus large et une rotation dans les collections puisque le stock sera régulièrement renouvelé. Ce sera le premier partenariat d'Oxfam avec un CPAS en Wallonie.

Aussi, dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique, nous avons le projet de mettre en place des modules d'initiation à l'informatique et ce en partenariat avec le service de cohésion sociale.

La troisième étape étant de bien communiquer sur les possibilités du magasin vers nos citoyens mais aussi vers les CPAS avoisinants qui ne disposent pas de ce type de service afin d'accroître le volume clientèle nécessaire à la survie de notre projet.

Ces nouveaux partenariats nous insufflent donc un nouvel élan et une grande bouffée d'énergie pour passer à la vitesse supérieure. Ce qui nous permettra d'atteindre notre second objectif qui est, je vous le rappelle, de remettre des personnes fragilisées en formation et à plus long terme à l'emploi.

A plus long terme, nous pourrions arriver à réinvestir les bénéfices vers notre épicerie afin d'offrir des produits de qualité à moindre coût.

Pour la concrétisation de notre projet, nous allons introduire plusieurs dossiers afin d'obtenir des aides financières auprès d'associations œuvrant dans les domaines tels que l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.

En développant ce nouveau projet, nous sommes restés attentifs au caractère social de notre magasin, au choix de nos partenaires, à l'emploi, à l'aspect économique, à notre empreinte écologique sur la planète on peut dire que la ...

(mot en six lettres que je vous invite à découvrir en complétant la grille de mots à caser, qui sera également la nouvelle dénomination de notre magasin social, un nom, simple, efficace, porteur de notre projet et faisant référence à un accessoire vestimentaire)... est bouclée !

L'aide sociale et l'insertion socioprofessionnelle

Nous avons annoncé pour 2015 une augmentation de 50 % de revenus d'intégration d'après les chiffres obtenus. Nous ne sommes pas tombés très loin du panier puisqu'au 31 décembre 2015 notre centre intervenait pour 60 bénéficiaires dont 12 déboutés de leur droit aux allocations d'insertion. Contre 40 bénéficiaires fin 2014 soit une augmentation de 50 %.

Notre centre a donc traité +/- 110 dossiers différents en 2015.

Le gouvernement a d'ailleurs décidé d'assumer le surcoût lié aux exclus du chômage en dégageant un montant supplémentaire au bénéfice des CPAS ce qui représente 15.782,00 € pour notre Centre.

Au-delà de l'aide individuelle que notre centre doit fournir aux personnes en difficulté, notre centre développe une politique active en matière d'insertion pour favoriser l'intégration des personnes éloignées du monde du travail. C'est ainsi que nous saisissons toute opportunité afin de développer de nouveaux partenariats et de disposer d'un large panel de formations et de possibilités de mise à l'emploi.

Ainsi, tout au long de l'année 2015, nous avons dénombré 16 mises à l'emploi :

- 4 bénéficiaires sont en formation,
- 9 bénéficiaires en recherche d'emploi via des partenariats Mirec, Mirebw, Awiph...,
- 14 étudiants.

Soit près de 67 % de nos bénéficiaires s'inscrivant dans un projet.

Il est donc important de budgéter les moyens nécessaires afin de concrétiser les mises à l'emploi : 3ETP en art 60 et 1.5 ETP art 61 mais financés par des subventions provenant du Fédéral et de la Région Wallonne.

Le service énergie

Aujourd'hui, le service Energie du CPAS aide les ménages à mieux gérer leurs factures énergétiques au moyen de conseils ou d'audits énergétiques.

Dans le cadre du Plan d'Action Préventive en matière d'Energie (PAPE), la volonté de notre Centre était d'organiser une journée familiale axée sur les économies d'énergie et du développement durable.

En effet, les décisions prises en matière de fiscalité, de mobilité, d'environnement nous font prendre conscience de l'importance de nos comportements dans la vie de tous les jours tant pour notre portefeuille que pour notre planète.

Aussi, en nous associant avec l'Administration communale, nous avons pu mettre sur pied la journée du 23 janvier 2016, consacrée aux économies d'énergie et au développement durable ; par le biais de différentes conférences et animations, le public sera sensibilisé, informé sur *l'utilisation rationnelle de l'énergie, *la maîtrise des consommations énergétiques (c'est-à-dire les petits gestes de la vie quotidienne qui peuvent permettre de réduire la consommation), *la libéralisation des marchés de l'électricité, *les aides et les primes existantes en matière énergétique.

De l'usine à la poubelle, les produits ont une durée de vie toujours plus courte et épuisent notre planète aux ressources finies. En développant notre filière « seconde main » meubles, vêtements et ordinateurs, nous donnons une seconde vie aux objets, nous adoptons une attitude d'éco-consommation et sommes respectueux de l'environnement.

Le Service d'accueil à la petite enfance

Nous compterons dans notre service deux nouvelles accueillantes. Mais deux nous quitteront puisqu'ayant atteint l'âge de la pension.

Nous espérons aussi que la nouvelle mesure « l'octroi d'un revenu garanti » qui devrait entrer en vigueur en juillet 2016 permettra l'arrivée de nouvelles candidates.

Le Cadre du personnel

Lors du Comité de Concertation avec l'Administration communale, une discussion ouverte et constructive sur les besoins du CPAS en matière de personnel nous a permis de valider le nouveau cadre.

En effet toutes ces actions, ces bons résultats ne sont rendus possibles que grâce à la compétence, la motivation et le dynamisme de l'ensemble du personnel.

Aussi, dans cette perspective de la reconnaissance du travail accompli deux membres du personnel, un assistant social et une employée administrative seront nommés à titre définitif au cours de cette année."

Le Conseil communal,

PREND ACTE

De la note de politique générale portant sur le programme d'actions du CPAS pour l'exercice 2016 et budget 2016, présentée en séance par Madame la Présidente du CPAS.

Le Président clôt la séance à 19 heures 45

FAIT EN SEANCE DATE QUE DESSUS,

Le Directeur général f.f.,

B. WALLEMACQ

La Directrice Générale,

C. DENAYER

POUR LE CONSEIL,

POUR LE CPAS,

Le Bourgmestre,

E. WART

La Présidente,

M-C VANBENEDEN
